

se font, découvertes souvent éphémères et qu'il importe de noter au passage pour qu'elles ne soient pas perdues pour toujours (1). »

M. du Lac propose d'organiser au printemps une série d'excursions archéologiques dans les environs de Compiègne. Cette proposition est adoptée en principe.

M. Fourrier donne des détails sur la découverte de trois squelettes faite au Tremblaye, près Verneuil-sur-Oise, dans une sablière (2).

M. de Roucy lit la note suivante sur une découverte de monnaies impériales faite à La Chelle :

« Un des éléments les plus utiles à l'étude de l'histoire c'est, assurément, la numismatique. On lui doit la connaissance, l'explication d'une foule de faits et de circonstances qui, sans son concours, fussent restés soit ignorés, soit mal compris.

Aussi est-il fort intéressant, pour une Société comme la nôtre, d'être tenue au courant des découvertes de monnaies ou médailles qui peuvent se faire autour d'elle, et particulièrement dans l'arrondissement de Compiègne.

Ces découvertes, lorsqu'il s'agit de dépôts abondants ont, presque toujours, une signification historique qui se dégage, tôt ou tard, soit de chacune d'elles, soit de leur ensemble. A ce titre seul, il importe qu'elles soient mentionnées avec soin dans nos bulletins.

C'est pour prêcher d'exemple que je viens, aujourd'hui,

(1) Le travail de M. Woillez n'a pas été compris parmi les ouvrages soumis à l'examen du jury, parce que les premières livraisons en avaient été adressées directement au comité et avaient été confiées à l'examen d'un commissaire antérieurement à la formation de la Société.

(2) Voir à ce sujet le mémoire de M. Woillez imprimé dans ce volume après les procès-verbaux.

signaler une trouvaille monétaire encore assez récente pour qu'il soit facile d'en préciser les circonstances et la composition.

Au mois d'avril de cette année, 1868, sur le territoire de La Chelle, commune du canton d'Estrées-Saint-Denis, on extrayait, au lieu dit la Grande-Couture, à l'ouest de l'église, des pierres destinées au service des routes. La pioche d'un des ouvriers occupés à ce travail brisa, à une profondeur de 40 à 50 centimètres, un vase en terre rouge, ayant la forme d'une amphore, qui contenait de 13 à 1,400 monnaies impériales romaines fortement oxydées.

Ces pièces m'ayant été soumises en totalité, pour ainsi dire, je les examinai attentivement une à une et je parvins à en établir avec certitude le classement suivant :

- 9 Gordien Pie ou 3<sup>e</sup>, en argent, billon,
- 8 Philippe père, en argent, billon,
- 1 Otacilia Severa, sa femme, en argent, billon,
- 1 Philippe fils, en argent, billon,
- 6 Trajan Dèce, en argent, billon,
- 4 Etruscille, sa femme, en argent, billon,
- 1 Trébonien Galle, en argent, billon,
- 3 Volusien, en argent, billon,
- 2 Emilien, en argent billon,
- 29 Valérien père, en très-mauvais argent, billon,
- 1 Mariniana, sa femme, en argent, billon,
- 38 Gallien, en mauvais argent, billon,
- 140 autres Gallien, en petit bronze,
- 18 Salonine, sa femme, en mauvais argent, billon,
- 20 autres Salonine, en petit bronze,
- 26 Salonin ou Valérien jeune, en mauvais argent, billon,
- 809 Postume père, en mauvais argent, billon,
- 92 autres Postume père, en petit bronze,
- 6 Lélien, en petit bronze,

- 104 Victorin père, en petit bronze,  
16 Marius, en petit bronze,  
1 Quietus, en mauvais argent, billon.

1335

Toutes ces pièces, à l'exception de celles de Quietus, de Lélien, de quelques-unes de Postume à la tête laurée et au buste orné des attributs d'Hercule, sont fort communes, sans valeur, et aucune ne me paraît mériter une remarque spéciale.

Le nombre considérable de celles de Postume, composant les deux tiers de la trouvaille, atteste une fois de plus l'importance de la domination de cet empereur dans la Gaule où il était né et où il avait été proclamé à l'Empire par les troupes qu'il commandait.

La date de l'enfouissement du dépôt monétaire sur lequel j'ai appelé l'attention de la Société se circonscrit dans une période qui, à raison de la présence de la pièce de Quietus, ne peut être antérieure à l'an 260 de notre ère, ni postérieure à l'an 268, parce que, dans le cas contraire, les monnaies de Claude II, dit le Gothique, partout si abondantes, au lieu de faire absolument défaut dans la trouvaille, y eussent été certainement rencontrées.

Que si maintenant on veut rechercher les causes, la raison de l'enfouissement, voici, entre plusieurs autres explications qu'on en peut donner, celle qui me paraît la plus plausible.

A l'époque à laquelle cet enfouissement a dû se produire, c'est-à-dire dans l'intervalle de l'an 260 à 268, ainsi que je viens de l'établir, une foule de compétiteurs, auxquels on a improprement donné le nom de tyrans, se disputaient l'empire. De leurs divisions résultaient des soulèvements ou des invasions qui exposaient fréquemment les populations non-seulement aux mauvais traitements, mais encore au pillage.

Or, il est fort à présumer que c'est dans quelque circon-

stance de ce genre qu'un colon ou un artisan de la contrée, pour le soustraire à la rapine des pillards, aura enfoui son pécule là où il a été retrouvé 1600 ans plus tard.

Ce n'est pas la première fois qu'on rencontre des monnaies antiques à La Chelle. Depuis longtemps le territoire de cette commune m'était signalé comme un de ceux où les découvertes numismatiques étaient fréquentes, et quelques fouilles d'essai que des ouvriers ont pratiquées sous ma direction, il y a deux ans, n'ont fait que justifier cette indication.

Le répertoire archéologique du département de l'Oise, œuvre fort appréciée de notre confrère M. Emmanuel Woillez, malgré les nombreuses additions à y faire aujourd'hui, mentionne aussi plusieurs médailles impériales romaines trouvées dans la même localité.

Insister davantage sur l'objet de ma communication, ce serait en exagérer l'importance ; et, d'ailleurs, je ne veux pas oublier que pour être substantiel, il convient souvent d'être court. »

M. Woillez trace le plan d'un répertoire historique de l'arrondissement qu'il se propose de rédiger. Ce travail, dont il a soumis l'idée à S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, renfermerait sur chaque commune des renseignements bibliographiques, géographiques et historiques. Discussion à ce sujet.

Suite du travail de M. Plessier sur la pierre Tourniche.

Communication par M. Demarsy d'une note tirée des archives du département du Nord relative à un envoyé de Jean-Sans-Peur qui fut pris par les gens de Bosquiaux et détenu au château de Pierrefonds.

« Un envoyé du duc Jean Sans Peur porte « finances pour paier feu messire Loys de Ghistell et autres des gens de mondit seigneur pour leurs